

viesociale | industrie | transport | énergie
POUR LE PROGRÈS SOCIAL

FORUM SOCIAL

AUTREMENT

COMPTE-RENDU 2020

Fête de l'Humanité
septembre 2020



LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS
l'Humanité



nvo
LA NOUVELLE VIE OUVRIÈRE



NATACHA POMMET



STÉPHANE GUERARD



JEAN-MARIE LAMBERT

PREMIERS DE CORVÉES:

LES LEÇONS D'UNE CRISE INÉDITE

JOURNALISTE DE L'HUMANITÉ
Stéphane Guerard

INTERVENANTS

- **Natacha Pommet**
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE CGT
DE LA FÉDÉRATION
DES SERVICES PUBLICS
- **Jean-Marie Lambert**
DIRECTEUR DES RESSOURCES
HUMAINES DE VÉOLIA

DANS LES ORGANISATIONS

Le débat débute par un bilan de la gestion des premières semaines de crise sanitaire dans des structures privées et publiques dont les missions sont « essentielles à la vie de la nation ».

JEAN-MARIE LAMBERT assure que l'ensemble des 170 000 salariés du groupe Veolia, dont 50 000 en France, ont reçu des masques dès le début de la crise. « *On a pu avoir des approvisionnements divers grâce à une direction des achats centralisée et à notre présence dans 40 pays* ». Il précise que des tests de dépistage ont aussi été proposés et une prime versée aux salariés. Dans la fonction publique, premier employeur de France, le son de cloche est différent. **NATACHA POMMET** s'étrangle : « *Comment expliquer qu'une aide à domicile n'ait qu'un masque chirurgical pour une semaine ? Airbus a pu fournir des masques à ses salariés dès le début, or la fabrication des avions n'était pas essentielle. Les masques auraient dû être réquisitionnés pour les soignants... On ressent une grande colère face à cette irresponsabilité du gouvernement. Une colère encore exacerbée par le « vol de congés » et l'inégale répartition de la prime Covid.* »



« LES MASQUES AURAIENT DÛ ÊTRE RÉQUISITIONNÉS POUR LES SOIGNANTS... »

NATACHA POMMET

Dans ce contexte, entreprises et représentants du personnel ont dû s'organiser rapidement pour mettre en place un dialogue social, parfois en dehors des instances traditionnelles. Chez Veolia, la CSSCT* n'a plus été suffisante. **JEAN-MARIE LAMBERT** précise : « *On faisait des points chaque semaine sur les mesures et l'épidémie, avec des statistiques sur les cas, les hospitalisations, les décès (13 au sein du groupe, hors France). Ce mode de fonctionnement nous a servi, il faut maintenant qu'on trouve des formes pour l'ancrer dans la durée.* » Dans la fonction publique, ce sont au contraire des instances traditionnelles qui ont permis le dialogue : les CHSCT vouées à disparaître d'ici deux ans*. **NATACHA POMMET** le souligne : « *La suppression des CHSCT est un sujet essentiel à retenir de cette crise. Nous alertons sur l'importance de conserver ces instances.* »

Concernant le télétravail, les intervenants sont unanimes : cette forme forcée de travail à domicile ne peut être la base d'un accord interprofessionnel. Pour être mis en place, le télétravail doit être organisé dans de bonnes conditions matérielles et avec des mesures pour assurer une déconnexion. Si certains salariés l'ont plébiscité, les intervenants s'accordent à dire que le télétravail pourrait présenter des risques. Pour **JEAN-MARIE LAMBERT** : « *Il peut rompre le lien social et accroître la distance entre les gens de terrain et les autres.* » **NATACHA POMMET** poursuit : « *En généralisant le travail à domicile, on risque d'ubériser les quelques rares collectifs de travail qui existent encore.* »

Le débat se termine sur une demande commune : continuer à valoriser les premiers de corvée. Un message à destination, également, du gouvernement dont le plan de relance n'inclut pas la fonction publique. Natacha Pommet conclut : « *Dans le public, comme dans le privé, ce sont des métiers qui se sont révélés extrêmement utiles et qu'il faut reconnaître à leur juste valeur.* » ■



« ON FAISAIT DES POINTS CHAQUE SEMAINE SUR LES MESURES ET L'ÉPIDÉMIE... »

JEAN-MARIE LAMBERT

**Depuis 2017, dans le secteur privé, une réforme a supprimé les Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) au profit de commissions intégrées dans le Comité social et économique (CSE). Cette fusion du CHSCT au sein du CSE aboutit donc à la création des CSSCT : Commission Santé, Sécurité et Condition de Travail. Cette fusion est également prévue dans le secteur public en décembre 2022.*